



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Suivi des actions du PRFB Grand Est

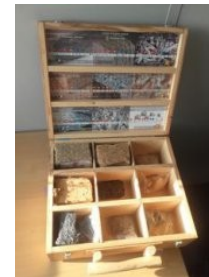
STIMULER L'UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DU BÂTI

Plan d'actions régional pour l'utilisation du bois dans la construction et la
rénovation

Sensibiliser les particuliers et toute la chaîne des acteurs professionnels en vue d'une diffusion étendue du recours au bois dans les bâtiments ordinaires

Focus sur réseau « ambassadeurs des matériaux biosourcés » :
Action de formation/sensibilisation sur 2 jours reconductible annuellement

- présentation de la filière bois (ressource, différents systèmes constructifs bois, normes..)
- aspect assurantiel
- commande publique
- Animation de réseau au bénéfice des ambassadeurs (1 à 2 sessions/an)
- Pour en savoir plus: <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/les-ambassadeurs-des-matériaux-biosources-r6593.html>



Accompagner et outiller les porteurs de projets

Focus sur une action Climaxion : soutien à l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'utilisation du bois et des matériaux biosourcés dans le bâtiment

→ accompagner les maîtres d'ouvrages de projets de construction neuve pour une première expérience réussie

→ cibles : logements et bâtiments tertiaires

une aide financière en 2 Phases :

- Aide PHASE 1 pour tous les projets éligibles
- Aide PHASE 2 pour les projets complexes

Des outils disponibles :

- Liste de prestataires candidats pour les missions d'AMO, liste ouverte, non exhaustive et sans caractère obligatoire
- Cahier des charges préétabli définissant la mission d'AMO minimale pour l'utilisation du bois et des matériaux biosourcés

climaxion.fr

Aide pour l'AMO-PHASE 1 :	Aide régionale maximale	
Aide pour les missions d'AMO concernant : - le programme, - la sélection de la Maîtrise d'œuvre, - le suivi des études de conception	50 % du montant H.T.	Plafonnement de l'aide à 8 000 €

Aide pour l'AMO-PHASE 2 :	Aide régionale maximale	
Aide pour les missions d'AMO concernant : - l'assistance à la passation des marchés de travaux, - le suivi des travaux	50 % du montant H.T.	Plafonnement de l'aide à 7 000 €



Financé par :



Soutenir les projets pilotes et l'innovation

Focus sur une action FIBOIS : Pacte Bois et bio sourcés

- engager la maîtrise d'ouvrage et l'écosystème des acteurs de la construction à utiliser plus de bois et de matériaux bio-sourcés dans leurs projets de construction neuve et de rénovation
- cibles : promoteurs immobiliers , bailleurs sociaux , collectivités publiques
- des engagements de moyens et de résultats de la part des signataires
- un soutien et un accompagnement de l'inter-profession
- une démarche collaborative, un partage d'informations avec la collectivité des signataires
- signature du pacte le 7 avril 2022 lors du forum international bois construction d'Epinal Nancy



Soutenir les projets pilotes et l'innovation

Focus sur le programme de Valorisation Bois et Territoire de la CRAGE

ADF 7 Bâtiment Bois



408 exploitants informés ou sensibilisés

139 projets accompagnés

72 projets créés ou en cours de création

2 694 m³ de bois employés – 1 885 tonnes de Co₂ stocké (700 kg/m³)



Lancement d'un atelier
de fabrication de
bardeaux
de châtaigniers locaux



Soutenir les projets pilotes et l'innovation

➤ 1^{ER} BÂTIMENT CERTIFIÉ PEFC EN FRANCE :

UN NOUVEAU BÂTIMENT COMMUN
POUR L'AGENCE VOSGES OUEST
DE L'ONF GRAND EST, LA SAFER
GRAND EST ET LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE DES VOSGES



GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VOSGES



ZOOM SUR

Un projet entièrement écoresponsable

- Une démarche environnementale affirmée et une certification de projet PEFC
- Une mise en avant des filières courtes
- Des matériaux bio-sourcés privilégiés
- Un raisonnement en coût global
- Une production de chaleur par biomasse (chaufferie bois collective)

